

MAIRIE DE CHEMAUDIN ET VAUX
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 03 OCTOBRE 2018

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 03 Octobre 2018 à 20h30 dans la salle du conseil municipal à Chemaudin et Vaux sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Gilbert GAVIGNET, Bernard GAVIGNET, Séverine ONILLON, René GIRARD, Nicolas RICHARD, Alain ROUSSELOT, Sabrina BAILLARD, Marie-Pascale BRIENTINI, Sandrine CHAINHO, Samuel DROMARD, Philippe FAGOT, Sonia GOUGET, Daniel GOUDIER, Renée LEGUIN, Thierry MOINE, Yannick MOREIRA, Sandrine PERROT, Daniel VANNIER, Henri VERNERÉY

Absents non excusés : Léa LAROSA, Olivier LARQUE

Absents excusés : François DODANE ayant donné pouvoir à Daniel VANNIER, Martine LAGRANGE ayant donné pouvoir à Renée LEGUIN, Philippe LACROIX

Secrétaire de séance : Thierry MOINE

Ordre du jour

1. *Approbation du compte rendu des séances du 4 juillet 2018 et du 5 septembre 2018*
 2. *Avenant au contrat de Mme EL HAITI*
 3. *Avenants pour projet « Les Terrasses du Vallon »*
 4. *Avis de la CAO après ouverture des plis du projet « Liaison piétonne entre Vaux et Chemaudin »*
 5. *Fixation du taux de la part communale de la Taxe d'Aménagement*
 6. *Acquisition de plusieurs parcelles boisées de 5 ha 90*
 7. *Proposition d'achat d'une parcelle de 1 ha 08 située à Grand Chaux*
 8. *Subvention à l'unité pastorale*
 9. *Précision sur délibération RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) Enedis*
 10. *Assiette, Dévolution et destination des coupes 2018/2019*
 11. *Devis ONF pour travaux d'exploitation 2018/2019*
 12. *Questions diverses*
-

1. Approbation du compte-rendu des séances du 04 juillet et du 05 septembre 2018

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

2. Avenant au contrat de Mme EL HAÏTI (délibération)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter, à compter du 1^{er} octobre 2018, de 3 heures à 5 heures le temps hebdomadaire moyen de travail de l'emploi de Mme EL HAÏTI en tant qu'adjoint technique pour la gestion et le ménage de la salle Belgy.

3. Avenants pour le projet « Les Terrasses du Vallon » (délibération)

Le montant des avenants pour un total de 31 185,40 € de plus-value (terrassement assainissement, menuiseries extérieures...), est approuvé à l'unanimité.

Le maire est autorisé à signer ces avenants.

4. Avis de la CAO après ouverture des plis du projet « Liaison piétonne entre Vaux et Chemaudin » (délibération)

Pour l'aménagement sécuritaire, le permis d'aménager a été accepté le 24.09.18.

Le maître d'œuvre BEJ a participé à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 01.10.08.

➤ Lot n°1 : Voirie (estimé à 167 757,50€ HT)

Quatre entreprises ont répondu : COLAS, ROGER MARTIN, BONNEFOY et DROMARD. L'entreprise DROMARD n'ayant pas fourni d'acte d'engagement, son offre n'a pas pu être retenue.

Après analyse des offres, le maître d'œuvre propose de retenir l'offre de travaux la mieux-disante soit l'entreprise COLAS pour un montant de 172 942€ HT, soit 207 530,40€ TTC.

➤ Lot n°2 : Éclairage public (estimé à 57 697,50€ HT)

Quatre entreprises ont répondu : GUINOT, VIGILEC, CITEOS et SOBECA.

Après analyse des offres, le maître d'œuvre propose de retenir l'offre de travaux la mieux-disante soit l'entreprise VIGILEC pour un montant de 33 478€ HT, soit 40 173,60€ TTC.

Le choix de ces entreprises est validé à l'unanimité.

5. Délibérations modificatives Budget seniors et Budget Commune (délibérations)

Afin de pouvoir régler la taxe d'aménagement d'un montant de 14 576€ et la RAP d'un montant de 1 238€ relative aux « Terrasses du Vallon » il est nécessaire de faire une délibération modificative, comme suit :

Budget Seniors :

c/1324 : +16 000€

c/2311 : +16 000€

Budget Commune :

c/21318 op311 : - 16 000€

c/ 204164 : + 16 000€

Le conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette délibération modificative.

Le terrain comptabilisé à l'inventaire du budget Commune sera transféré au budget Senior.

6. Acquisition de plusieurs parcelles boisées de 5ha90ca96a (délibération)

Monsieur Georges PERRUCHE propose de vendre à la Commune 3 parcelles situées le long de l'autoroute, à Vaux, lieu-dit A Fouré, cadastrées B519 d'une surface de 2ha51a10ca, B591 d'une surface de 9a05ca et B592 d'une surface de 3ha30a81ca soit une surface totale de 5ha90a96ca, pour un montant de 15 000€.

Les frais de notaire sont à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, avec 20 voix POUR et 1 voix CONTRE accepte l'achat de ces parcelles, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.

7. Proposition d'achat d'une parcelle de 1ha08ca située à Grand Chaux (délibération)

Mr GODARD propose de vendre à la Commune la parcelle cadastrée ZH40 d'une superficie de 1ha08a située à Grand Chaux, pour 4,75€/m², soit un total de 51 727,50€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose une négociation avec le propriétaire pour un accord sur un prix de vente égal à 4€/m². Un courrier sera adressé à Mr GODARD dans ce sens.

8. Subvention à l'unité pastorale (délibération)

A l'unanimité, il est proposé une subvention à la Paroisse du Pays de François de 112,50€ pour participer au cadeau de départ du père SAILLARD.

9. Précision sur la délibération de la RODP (Redevance d'occupation du domaine public) par ENEDIS (délibération)

Il s'agit pour 2018 de la délibération pour l'occupation de voirie, ENEDIS demande de compléter la délibération par la référence du décret 2002-409 du 26.03.02 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et modifiant le code général des collectivités territoriales
Accordé à l'unanimité.

10. Assiette, dévolution et destination des coupes 2018-2019 (délibération)

Il s'agit de valider les coupes martelées en 2019 pour l'exploitation 2020. Henri VERNEREY présente le programme des coupes. Certaines parcelles proposées à la coupe ne sont pas retenues.

A l'unanimité le programme présenté est validé.

11. Devis ONF pour travaux d'exploitation 2018-2019 (délibération)

Un devis de 12 472,40€ HT correspondant aux travaux d'exploitation dans la forêt de CHEMAUDIN est accepté à l'unanimité.

12. Questions diverses

➤ Information : un vol avec effraction a eu lieu dans le bar-tabac dans la nuit de lundi à mardi de cette semaine, c'est le troisième cette année dans les bâtiments communaux.

L'entreprise Piguet est intervenue en urgence pour procéder aux premières réparations, sous la surveillance d'Alain ROUSSELOT

➤ Point sur les travaux voirie : Inscrit en 2018 :

- Rue du Château 30 000 €, l'entreprise Bonnefoy a fait une offre dans l'enveloppe, retenue.
- Rue principale 12 000 €, ne pourra être finie avant 2 ans, des enrobés pour stabiliser les deux côtés seront proposés, un seul côté sera réalisé.
- Chemin de Menuey, non prévu à l'initial, l'économie réalisée rue Principale pourra servir à boucher des trous dans la chaussée.
- La CAGB a pris contact pour la mise aux normes PMR de l'arrêt bus rue du Château.

➤ Eclairage public : un candélabre rue des Maisons Neuves a été réparé.
Rénovation de 80 luminaires prévue, dont la moitié cette année, en charge par la CAGB (extrémité de la rue Principale, rue du Stade, rue du Château d'eau)
L'option des 40 autres, optionnelle, devrait pouvoir être lancée cette année.

➤ 174 personnes ont assisté à la ballade gourmande dimanche 30 septembre.

- L'après-midi du gout aura lieu le samedi 13 octobre à La Malplanche.
- Pour la commémoration du 11 novembre, une expo est préparée à partir des noms inscrits sur le monument aux morts. D'autres éléments sont en préparation.
- M. LIGIER avait signalé des branches d'arbres surplombant son terrain au dernier conseil, une taille sera réalisée pour un montant de 1 176 € TTC.
- Les inscriptions pour l'affouage débuteront le 18 octobre et finiront le 16 novembre. Lors de l'inscription le titulaire de l'affouage devra présenter une attestation de responsabilité civile sera demandée pour chaque affouagiste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50